Votations

«Une rhétorique anti-riches primaire»

Deux entrepreneurs défendent le «non» à l'initiative 185, qui prévoit d'augmenter l'impôt sur la fortune.

Emilien Ghidoni

Faut-il davantage taxer les riches? Ce dimanche, les Genevois voteront sur l'initiative 185, dite «Pour une contribution temporaire de solidarité sur les grandes fortunes». Elle vise à porter le taux d'imposition de la fortune de 1% à 1,5% pendant dix ans. Elle prévoit aussi de réduire cet impôt pour les plus petits contributeurs et de réduire le bouclier fiscal. Ces deux dernières mesures seraient pérennes.

Pour Isabelle Harsch, directrice de l'entreprise de déménagement Henri Harsch et membre du comité de la CCIG, ainsi que pour Ivan Slatkine, éditeur et président de la Fédération des entreprises romandes Genève, cette initiative mettrait en danger les finances du canton. Interview.

Si elle est acceptée, vous craignez que l'initiative 185 ne fasse fuir les grandes fortunes. Pourquoi?

I. H: Les impôts ont un effet dynamique. La Suisse est un des rares pays en Europe à pratiquer encore l'impôt sur la fortune, et Genève est un des cantons avec le taux le plus élevé, à 1%. Si on l'augmente encore, les contribuables fortunés iront s'installer ailleurs, dans un autre canton ou pays pratiquant une fiscalité moins confiscatoire. Si les dix plus gros contribuables genevois s'en vont, il faudra 15'000 contribuables moyens en plus pour compenser cette perte.

I. S.: Ce qui s'est passé en Norvège le prouve: une augmentation de seulement 10% de l'impôt sur la fortune a fait fuir certaines grosses fortunes. Il n'y a aucune raison que cela se passe différemment à Genève. Il est plus facile de déménager vers un autre canton suisse que de la Norvège vers la Suisse. Les initiants jouent avec le feu lorsqu'ils prétendent que les gros contributeurs ne quitteront pas Genève. Si l'initiative passe, j'envisagerai moi-même cette option.

Genève n'est pas la Norvège...

I. H: C'est aussi une question de principe. Cette initiative surfe sur une rhétorique anti-riches primaire, qui considère les plus fortunés comme des machines à payer. Mais pour que la société fonctionne, il faut un certain équilibre! En tant qu'entrepreneurs, nous sommes déjà très taxés, et ce cumul d'impôts pèse sur notre développement, car l'entreprise en tant qu'outil de travail entre dans le calcul de l'impôt sur la fortune.

Des PME pourraient donc être touchées par cette hausse?

I. S.: La manière dont est calculée la fortune d'un entrepreneur est très théorique. Si son entreprise est valorisée à 3 millions, ça ne signifie pas qu'il possède cette somme en cash. Or, il sera tout de même imposé sur ce montant. Si on augmente l'imposition sur la fortune de 1% à 1,5%, ça va être intenable. Ce qui m'inquiète, c'est que les entrepreneurs ne voient plus l'intérêt de faire des bénéfices à Genève, voire de créer des entreprises et de l'emploi dans notre canton.

Mais les entreprises valorisées à moins de 3 millions profiteront d'un «oui» à l'IN 185...

I. S: C'est le côté vicieux de cette initiative. Si on raisonne d'un point de vue égoïste, on peut se dire que ce ne sera qu'une minorité qui aura à payer plus. Mais l'écosystème genevois fait que les petits dépendent des gros. Si quelques contribuables fortunés quittent le canton, alors c'est le contribuable moyen, a priori pas concerné par cette initiative, qui passera, finalement, à la caisse. De plus, il est risqué de déséquilibrer davantage la pyramide fiscale. Aujourd'hui, seulement 29% des contribuables paient l'impôt sur la fortune. Si l'IN 185 est acceptée, cette proportion chuterait à 17%! Ce serait un risque inconsidéré.

Vous critiquez aussi la modification du bouclier fiscal...

I.S.: Le bouclier fiscal est prévu par la loi pour empêcher d'exercer une fiscalité confiscatoire. À Genève, dans certains cas, des personnes sont imposées à presque 70%! L'IN 185 augmenterait encore plus ce taux. Il se pourrait que ce soit illégal et des recours pourraient remonter au Tribunal fédéral. Les entrepreneurs aimeraient mettre leurs forces dans l'innovation plutôt que dans de longues batailles juridiques. Cette initiative augmente l'insécurité juridique du contribuable et des entrepreneurs.

Les défenseurs de l'initiative estiment que ces fonds sont nécessaires pour financer la transition écologique et sociale. Les comprenez-vous?

I. H.: Les entrepreneurs sont des acteurs à part entière de la transition écologique. Ce n'est pas en les accablant de taxes que nous allons améliorer les choses. On risque de décourager toute forme d'investissement, notamment ceux pour la durabilité au sein des entreprises.

I. S.: Les initiants ont lancé ce texte durant le Covid, en étant persuadés que s'ensuivrait une crise sociale. La réalité nous prouve qu'ils ont eu tort: le taux de chômage n'a jamais été aussi bas. Bien sûr, on peut toujours faire mieux. Mais pour améliorer l'aide sociale, il faut augmenter l'efficacité plutôt que l'argent qu'on y consacre.

Nous avons déjà voté sur l'imposition des actionnaires. Y a-t-il une tendance à la taxation des riches à Genève?

I. H: Je ne pense pas que ce soit le cas, car les dernières initiatives allant dans ce sens ont été balayées dans les urnes. Il est assez simple pour certains partis de lancer des initiatives extrêmes et faire ainsi parler d'eux. Cela nous permet d'expliquer notre réalité d'entrepreneurs, mais c'est aussi très épuisant.

Pour la gauche, une initiative «nécessaire»

● Le député socialiste Sylvain Thévoz balaie les arguments avancés par les deux entrepreneurs. À commencer par l'idée que les plus riches risqueraient de quitter le canton s'ils étaient plus taxés. «Une personne mariée, avec deux enfants et possédant une fortune de 5 millions ne paiera que 1024 francs de plus par an si l'IN 185 est adoptée, précise-t-il. On est loin d'une ponction insupportable.»

Il ajoute qu'entre 2011 et 2018, les fortunes de plus de 3 millions ont triplé passant de 26 à 69 milliards de francs en 7 ans. Cette augmentation s'est encore accrue depuis. «Alors que les grandes fortunes ne cessent d'arriver et de s'enrichir dans notre canton, pourquoi une toute petite augmentation les ferait-elle partir?» Il souligne que cette hausse ne concernera que 7500 contribuables et que 80 521 contribuables verront leurs impôts baisser, grâce au triplement des déductions sociales. «Ce mécanisme bénéficiera véritablement aux PME et à l'économie réelle. 90% des contribuables y gagneront!»

Sylvain Thévoz juge l'initiative 185 «nécessaire» pour permettre à l'État de répondre aux problèmes sociaux qui existent à Genève. «Nier l'existence d'une crise sociale est effarant, s'insurge-t-il. J'invite M. Slatkine et Mme Harsch à sortir de leur tour d'ivoire et s'informer sur ce que vivent la majorité des gens. La situation est pire qu'avant le Covid.» **EGH**

PUBLICITÉ

NOUVELLE RÉSIDENCE
AVENUE DU JURA À SERGY

Une co-promotion
noaho IMMOBILIER
PEGASUS PROMOTION
spirit

www.noaho.fr
0 803 00 2000 Service & appel gratuits

NOAHO - RCS 519 030 134. Textes et illustrations non contractuels. Illustrateur : Nicolas Prost. Réalisation : [illegible] - Mai 2023.
(1) TVA à 20% - Prix hors stationnement.